



CSE et SSCT : les missions des élus en santé, sécurité et conditions de travail

JuriskRH. Prévention des risques et droit

Modalités

🕒 **Durée**
3 jours

€ **Prix intra-entreprise**
Sur devis

👁️ **Public**
membres élus du CSE

🏠 **Financement**
Employeur

Prix inter-entreprise
300 euros / jour / pers
HT

🏠 **Formation face à face**

Frais
déplacement de la formatrice

📅 **Dates et lieux**
À définir.

Objectifs

Les membres du CSE doivent être formés aux questions de santé, sécurité et conditions de travail. JuriskRH, organisme de formation spécialisé dans l'accompagnement des élus du personnel et dans la prévention des risques professionnels, vous délivre la formation réglementaire CSE et SSCT.



Sandra Gallissot a reçu le Grand prix RSE Paca en 2010.

La formation des membres du CSE en SSCT se déroule sur trois ou cinq jours, selon que l'effectif de votre établissement ou entreprise est au-dessous de 300 salariés ou bien de 300 salariés et plus.

[JuriskRH est agréé pour la formation réglementaire des élus du CSE](#) en SSCT, comme auparavant la formation des membres du CHSCT. L'organisme est également [référéncé au Datadock](#).

Nous vous délivrons la formation SSCT en Paca (Marseille, Aix-en-Provence) et en région parisienne.

Formation SSCT : maîtriser son rôle d'élu en santé et sécurité au travail

Sandra Gallissot, intervenante en prévention des risques professionnels est votre formatrice et a pour objectif au cours de cette session de vous apprendre ou vous rappeler :

- Les modalités de mise en place du CSE et son fonctionnement
- Ce que recouvrent les notions de santé, sécurité, conditions de travail et les principes de prévention
- Comment déceler les risques et analyser les conditions de travail
- Structurer votre démarche d'élus en charge de la SSCT et les réunions
- Connaître vos moyens en tant qu'élus au CSE
- Les missions particulières du CSE en SSCT.

Sandra Gallissot, IPRP, peut également vous délivrer [la formation du référent CSE chargé de la prévention du sexisme et du harcèlement sexuel](#).

CSE et SSCT, une formation-action rythmée de mises en situation

Pour préparer votre session de formation, Sandra Gallissot vous contacte toujours avant la date de début. « *Il est important que les stagiaires me disent quelles sont leurs attentes vis-à-vis de cette formation et dans quel état d'esprit ils sont en venant* », explique la formatrice.

Ainsi, que vous soyez novices dans votre mandat ou aguerris au dialogue social de terrain, **votre intervenante, par son expérience et son expertise, s'adapte à votre vécu et au contexte de votre entreprise.** « *A l'issue de la première journée, j'ajuste toujours le contenu de la formation pour le jour suivant, afin que les représentants du personnel aient les réponses dont ils ont besoin.* »

Comme le programme d'une formation ne permet pas d'aborder tous les sujets, Sandra Gallissot sait organiser votre session pour **développer les points qui sont importants pour votre instance.** « *C'est aussi l'occasion de reposer les bases* ».

L'objectif de Sandra Gallissot est qu'à la sortie de la formation, les représentants du personnel soient en mesure d'appliquer ce qu'ils ont appris à leur instance. Aussi, les mises en situation et cas pratiques sont un moyen efficace, tout le long de la session pour faciliter l'appropriation des savoirs et méthodes.

Le Plus

25 ans d'expérience de réunions de CE/CHSCT/CSE - Nombreux exemples et mises en situation. IPRP (intévenant prévention des risques) agréé Direccte. Expert de justice. Clef usb remise à chaque stagiaire avec 150 pages de supports personnalisés

Programme

JOUR 1

Mise en place du CSE

Mandats, transition CE-CSE, missions, fonctionnement du CSE, réunions, BDES, budgets, commissions, heures de délégation des élus du CSE

Maîtriser les notions

La SSCT, l'organisation des services de santé au travail, principes de prévention

Déceler les risques, analyser les conditions de travail

Analyse des risques, méthode de l'arbre des causes, statistiques, les actions et documents de prévention.

JOUR 2

Structurer la démarche SSCT

L'ordre du jour d'une réunion avec SSCT ; consultations obligatoires et ponctuelles

Méthode et procédés de communication en réunion

Déroulement de la réunion, savoir formuler, bilan des actions, le PV de réunion

JOUR 3

Missions particulières des élus du CSE hors réunion

Visites et enquêtes, droit de retrait, droit d'alerte, inaptitude, expertise

Connaître les moyens des élus du CSE

Les moyens d'information, le statut de l' élu et les moyens du CSE

Organiser la relation entre élu, celle entre élu et salarié

Le fonctionnement entre les élus du CSE, titulaires et suppléants ; communiquer avec les salariés

JOUR 4

Spécificité de l'environnement de l'entreprise

Multi sites, multi établissements distincts, représentants de proximité

Facteurs de pénibilité, risques particuliers

JOUR 5

Articulation du CSE et des commissions

Personnalité juridique et moyens, fonctionnement avec les acteurs de prévention, formation sécurité et égalité professionnelle.

Impact SSCT des projets d'entreprise

Projet proposé à la consultation ; demandes des élus en cours d'année.